

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

FICHE DE POSTE

CADRE DE COMPAGNIE DE CENTRE SNU

INTITULE DU POSTE :

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE LA SAVOIE

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Direction ou service : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE SAVOIE
Adresse : 321 CHEMIN DES MOULINS CHAMBERY

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : 15 CADRES ET 150 VOLONTAIRES

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : VACATIONS, OBLIGATION DE LOGEMENT PENDANT LE SEJOUR DE COHESION

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 3 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l'année qui suit la classe de 3^{ème}, sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ;
- une mission d'intérêt général, obligatoire inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

En Savoie la phase de préfiguration comprend :

- un « séjour de cohésion » de 12 jours, du 22 juin au 03 juillet 2020, destiné à maximum 150 jeunes volontaires âgés de 16 ans ou achevant leur année de seconde en juin 2019, déclaré par la préfecture du département d'accueil ;
- une mission d'intérêt général pour les jeunes qui auront bénéficié de la première phase de cohésion en juin 2019, aura lieu au cours de l'année scolaire 2020/2021, dans les départements de résidence des volontaires ;
- la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins trois mois.

Le chef de centre nommé par le préfet de région et le recteur de région académique sur proposition du préfet de département et de l'IA-DASEN.

Il est appuyé dans ses missions par deux adjoints :

- un adjoint d'encadrement, chargé de la direction et de la coordination des cadres de compagnie ;
- un adjoint éducatif chargé des activités, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la mise en œuvre du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes ;

DESCRIPTION DU POSTE

Les cadres de compagnie bénéficient d'une expérience avérée dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse, soit dans les mouvements d'éducation populaire, soit dans l'Education nationale soit dans les armées. Le chef de compagnie fédère l'action des tuteurs et des cadres du niveau intermédiaire. Lui et son équipe atteignent à une connaissance fine de chacun des appelés de leur compagnie. Les responsabilités des cadres des compagnies s'exercent dans quatre domaines principaux.

1. Encadrer un groupe de 5 maisonnées
 - Faire respecter le règlement intérieur
 - Appuyer les tuteurs des maisonnées dans leur rôle éducatif
 - Participer à l'encadrement des activités
 - Assurer le dialogue avec l'équipe de direction
 - Identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou des tensions
 - Organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit
2. Faire vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté
 - Aider les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne
 - Participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté
 - Diffuser ses compétences pédagogiques propres aux tuteurs pour amener les volontaires vers une citoyenneté active.
3. Développer le sens du service et de la solidarité
 - Aide les jeunes volontaires à identifier et à construire leur projet, à développer le goût pour l'engagement, à rejoindre une association
 - S'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins particuliers
4. Intervenir ponctuellement dans les modules collectifs de formation
 - En fonction de ses compétence (expérience ou formation), le chef de compagnie (et tous les cadres du niveau intermédiaire) participent ponctuellement à la formation des appelés

Dans chaque compagnie un des cadres, désigné en fonction de ses qualifications et/ou de son expérience, appuie l'action des tuteurs dont la maisonnée accueille un appelé en situation de handicap.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les autres services de la direction | <input checked="" type="checkbox"/> Les services déconcentrés | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres ministères |
| <input type="checkbox"/> Les agents du ministère | <input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres acteurs publics |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les autres directions | <input checked="" type="checkbox"/> Le secteur privé | <input type="checkbox"/> Des organismes étrangers |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES :

Psychologie et sociologie de l'adolescent
Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
Prévention et repérage des situations à risques psycho-sociaux
Gestion des crises
Dispositifs sociaux, éducatifs ou médicaux pour la prise en compte de situations particulières
Formation BAFA / BAFD ou équivalente dans les armées ou le scoutisme

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

Sens des relations humaines
Technique d'animation de débats
Capacité au leadership et maîtrise de soi
Sens de l'initiative
Rigueur dans le comportement
Une compétence pédagogique affirmée dans une des 7 thématiques du séjour de cohésion (cf. document de présentation)
Expérience reconnue dans l'encadrement de la jeunesse soit dans les armées, l'éducation nationale ou les associations de jeunesse
Pour certains cadres de compagnie : expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers.

FORMATION

L'adjoint s'engage à suivre une formation régionale en 2020 (durée et lieu à déterminer).

LE CONTRAT

Le cadre de compagnie s'engage pour la réussite du séjour de cohésion, en amont de la réalisation du séjour pour sa formation et la préparation du séjour.

Une vingtaine de journées rémunérées au total devront être libérées pour assurer la qualité du déroulement du séjour.

Une rémunération journalière de 80 euros net par jour est proposée.

VOS CONTACTS RH

Quentin CARDINAUD chef de projet du Service national universel

quentin.cardinaud@savoie.gouv.fr

06 70 66 01 17

04 56 11 06 56